



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports

Question écrite n° 18711

## Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les retards de l'Etat pris en matière d'infrastructures de transport pour le département de l'Hérault. Sur les liaisons ferroviaires l'Etat retient dans ses priorités le contournement TGV de Nîmes - Montpellier sous réserve d'une « participation significative » des collectivités territoriales concernées et fait donc appel aux contribuables locaux. Pour la ligne Béziers - Neussargues dont la modernisation à hauteur de 360 millions d'euros a été retenue par le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 23 juillet 1999, il est à craindre un désengagement important de l'Etat alors même que celle-ci s'inscrit dans la logique de désenclavement du Massif central. Sur les liaisons routières, les annonces du Gouvernement sur le gel budgétaire ont pour effet immédiat le gel de crédits de près de 50 % sur le contrat plan. Cela compromet la réalisation de la déviation de Lunel (RN 113), retarde la rocade est de Montpellier et la déviation de Saint-André-de-Sangonis liée à l'A 75 et suspend les crédits complémentaires pour la modernisation de la RN 112. Enfin, la récente décision du Gouvernement de privatiser les Autoroutes du Sud de la France et, par la suite, les autoroutes du Nord et de l'Est risque de priver l'Etat d'outils importants d'aménagement du territoire alors même que la route représente plus de 80 % des modes de transport dans notre pays. Dans un tel contexte, comment les collectivités territoriales et leurs élus doivent-ils prendre les bonnes intentions affichées du Gouvernement, notamment pour un département qui accueille plus de 1 000 nouveaux habitants par mois ? Aussi il lui demande quelles mesures il compte prendre pour maintenir les engagements de l'Etat afin de garantir un aménagement équilibré sur l'ensemble du territoire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Kléber Mesquida](#)

**Circonscription :** Hérault (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18711

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** équipement, transports et logement

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 mai 2003, page 4013